

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 60 (1915)
Heft: 3

Artikel: La préparation militaire de la jeunesse aux États-Unis
Autor: Tricoche, George Nestler
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La préparation militaire de la jeunesse aux Etats-Unis.

Il paraît un peu étrange, à première vue, que les Etats-Unis, une nation « bourgeoise » par excellence, aient accompli plus, sous le rapport de la préparation militaire de la jeunesse, que certaines grandes puissances d'Europe, et surtout qu'ils aient fait des progrès dans cette voie à une époque où leur armée permanente avait un effectif insignifiant, et où leurs milices étaient des gardes nationales dans la pire acception du mot. On s'explique, toutefois, cette sorte d'anomalie si l'on remarque que les efforts faits en cette matière n'ont pas eu seulement pour but de préparer les jeunes gens à la guerre; ils tendaient plutôt à combattre un mal qu'ont perdu de vue les contrées dotées du service militaire obligatoire. Ce mal est complexe. Il se manifeste surtout chez les jeunes hommes par un manque absolu de respect pour l'autorité quelle qu'elle soit, du désordre, une insouciance complète du voisin, trop fréquemment une étrange ignorance des lois de la politesse, enfin un laisser-aller qui, à la longue, peut avoir de graves conséquences dans les affaires. On pourrait remplir la moitié de cette *Revue* avec les citations d'opinions exprimées sur ce sujet par des éducateurs, de grands commerçants et même des philosophes pacifistes tel que le docteur Lyman Abbott, le célèbre éditeur de l'*Outlook*.

Actuellement, à l'école *primaire*, les enfants ne reçoivent aucune instruction militaire préparatoire. Vers 1892, il s'était produit un courant en faveur des bataillons scolaires; les enfants étaient exercés à des mouvements élémentaires de l'école de compagnie, dans le but principal de défiler dans les cérémonies publiques. Comme les institutions analogues, mais un peu antérieures, de France, ces bataillons disparurent très vite sans laisser aucun regret. Il subsista cependant quelques

compagnies de cadets, formées par diverses Eglises et comprenant de jeunes garçons des écoles du dimanche. Ces unités ont de l'analogie avec les *Church Brigades* d'Angleterre. Les enfants y sont exercés au maniement d'armes. Mais, bien qu'elles aillent généralement camper une semaine en été, et fassent parfois de petites manœuvres, avec tir à blanc, leur importance est secondaire. Du reste, beaucoup semblent s'être transformées, récemment, en compagnies de *Boy scouts*.

En 1909, on constata un mouvement en faveur de l'instruction du tir dans les écoles primaires supérieures; l'idée a été reprise dernièrement, mais sans grande vigueur.

Laissant donc de côté les écoles primaires, examinons maintenant les très nombreuses institutions où se donne l'instruction militaire. Il faut les diviser en deux grandes catégories : celles où cette instruction est rendue *obligatoire* par le gouvernement fédéral; celles où elle a été librement adoptée. Cette classification se trouve en quelque sorte à cheval sur celle qu'a dû adopter le ministère de la guerre et dont nous parlerons plus loin. La première catégorie mentionnée par nous doit nous arrêter avant tout, à cause de l'importance du principe qui s'y manifeste : celui de l'*obligation* des études militaires imposées par le pouvoir central. C'est là un côté en général peu connu des instructions américaines.

Les établissements en question sont les *State Land Grant Colleges* et les *Agricultural Colleges* établis d'après les prévisions de l'*Act* du Congrès du 2 juillet 1862. Cette loi, œuvre de l'hon. J.-S. Morrill, représentant au Congrès, spécifie qu'en considération des avantages, fonciers et autres, faits à certains établissements d'instruction, ceux-ci devront englober dans leur programme *la tactique militaire*. Grâce à cette seule petite phrase, près d'une cinquantaine des plus grandes écoles et universités des Etats-Unis reçoivent aujourd'hui l'instruction militaire¹.

¹ Le Morrill Act fut voté, comme on le voit, pendant la guerre civile. Dans l'exposé des motifs, son auteur dit : « Si cette mesure avait été instituée un quart de siècle plus tôt, les Etats du Nord n'auraient pas à déplorer, comme maintenant, l'absence de toute instruction militaire dans la population. Mais il ajoute : « Les jeunes gens d'aujourd'hui pourraient ainsi être plus à la hauteur de leurs devoirs, aussi bien à la ferme, à l'atelier que sur le champ de bataille. »

La nature et l'étendue de cette instruction sont loin d'être uniformes dans les Land Grant Institutions; elles varient avec le nombre des élèves, les facilités d'exécution, etc. Par exemple, l'Université d'Arkansas a 262 étudiants formant un bataillon à 4 compagnies. A celle de Cornell, faute de place, les *freshmen* seuls sont tenus de suivre les cours, qui sont facultatifs pour les autres années, l'Etat de New-York prend des dispositions pour pouvoir étendre l'instruction obligatoire à 1500 étudiants. L'Université d'Illinois forme un régiment d'infanterie à 4 bataillons de 4 compagnies. L'effectif, en 1914, était de 1666 hommes et 73 officiers.

Il n'y a d'ordinaire d'exemption qu'en cas d'inaptitude physique et parfois, comme au Delaware College, dans le cas de « scrupule religieux ».

Les officiers et sous-officiers sont choisis par la faculté, parmi les étudiants d'une certaine, ou de certaines années. Dans quelques institutions, la deuxième année fournit les sous-officiers; la troisième, les lieutenants; la dernière, les capitaines, etc. A l'Université de Cornell, les étudiants-officiers reçoivent une solde¹.

En principe, l'instruction dans d'autres branches que l'infanterie ne se donne que si les étudiants se sont montrés suffisamment familiers avec les évolutions de cette arme. Il se manifeste souvent une tendance à créer un corps de signaleurs ou des détachements sanitaires, ces derniers composés naturellement d'étudiants en médecine ou élèves des *pre-medical courses* des collèges². Il y a aussi, bien entendu, des musiques militaires. L'Université d'Illinois, à elle seule possède un corps de musique de 100 exécutants, une fanfare de 60 et un corps de trompettes et tambours de 200. Mais dans tous les cas, les « spécialistes » doivent avoir passé par l'école du soldat et souvent par celle d'escouade.

| | |
|--|-----------------|
| ¹ 2 ^e lieutenant : | 520 fr. par an. |
| Id. : | 650 » |
| Capitaine : | 1040 » |
| Major : | 1270 » |
| Colonel : | 1300 » |

² L'Université d'Illinois a un détachement d'artillerie de 3 officiers et 57 hommes; et un *Signal Corps* d'effectif à peu près égal.

Le nombre d'heures consacré par semaine à l'instruction militaire est variable. A l'Alabama Polytechnic Institute, il est de 2 heures pour la théorie et 3 pour la pratique. Ailleurs les étudiants suivant les cours théoriques n'ont qu'une heure d'exercices sur le terrain pendant une partie de l'année. En général, trois heures de manœuvre est le maximum hebdomadaire. On peut se faire une idée de la progression par l'exemple suivant (State Agricultural College, Colorado) :

1^{er} semestre : école du soldat, compagnie et bataillon en ordre serré. — Commencement des exercices en ordre déployé.

2^e semestre : Continuation de ces derniers exercices; formations de combat; avant et arrière-gardes; service des avant-postes.

Quoique les Land Grant Colleges aient rendu, au point de vue militaire, des services dont nous aurons l'occasion de parler, les résultats, dans leur ensemble, ne sont pas entièrement satisfaisants. Cela tient à plusieurs causes. D'abord les officiers de l'armée régulière, détachés comme instructeurs, ne restent que trois ans dans cette position et ces changements fréquents ne permettent pas beaucoup de suite dans le travail ou les cours. Il faut presque tout ce laps de temps pour se familiariser avec les conditions ambiantes. D'un autre côté, les membres civils de la faculté ne facilitent pas toujours l'exécution des prescriptions de 1862 relatives aux études militaires; trop peu d'entre eux se rendent compte de l'importance, même au point de vue social et moral, de ce genre d'instruction. Puis, dans beaucoup d'établissements, on a fini par confondre plus ou moins les exercices militaires avec les sports, sous prétexte que la gymnastique fait partie de l'enseignement militaire. Il en résulte d'inextricables complications. Souvent les étudiants composant les innombrables « équipes » athlétiques sont exemptés, par la faculté, de « tout autre (!) exercice militaire »¹. Enfin, les officiers instructeurs ne sont

¹ Un certain nombre d'établissements, toutefois, sont entrés pleinement dans les vues du Morrill Act. Il est assez curieux de relever parmi ceux-ci l'*Agricultural College* des Mormons. Sa faculté a, en effet, déclaré : « L'objet principal de cette école, établie par la législature de cet Etat en 1820, est de préparer les étudiants de l'Université qui y entrent, à « être officiers de compagnie dans les volontaires, la garde nationale ou la milice organisée. » (Capitaine I. L. Reeves, « Military Education in the United States ».)

pas toujours choisis avec assez de discernement par le Ministère, et conséquemment le travail s'en ressent.

Comme on le voit, il ne suffit pas de rendre obligatoire l'instruction militaire de la jeunesse pour obtenir des résultats sérieux. Il faut tenir compte de facteurs qui ne se rencontrent pas dans l'exécution du service militaire proprement dit. On s'en est bien aperçu en Suisse puisqu'on a renoncé à rendre obligatoire l'instruction prépatoire des jeunes gens entre leur sortie de l'école et leur incorporation¹.

Aux Etats-Unis, la question se complique encore par suite de l'absence de service obligatoire en dehors des Land Grant Colleges : il semble y avoir là une sorte d'anomalie, que les diverses facultés n'arrivent pas souvent à prendre au sérieux.

Nous arrivons maintenant à l'autre catégorie, celle des institutions ayant adopté *librement* l'instruction militaire.

Ici une subdivision s'impose en établissements où cette instruction est dirigée ainsi qu'inspectée par des officiers réguliers, et écoles indépendantes.

La *première subdivision* est très importante. Elle comprend, entre autres, des institutions dont les élèves ont atteint un haut degré de préparation militaire, portent constamment l'uniforme, et sont soumis à la discipline militaire même en dehors des exercices.

Non seulement il y a un officier en activité ou en retraite à la tête du département militaire, mais les armes, l'équipement, les manuels sont fournis par le gouvernement fédéral, sous certaines conditions.

Ces institutions sont, ou bien des Universités (autres que celles de Land Grant), des Collèges techniques, et des Académies militaires privées. Ces dernières sont entièrement sous le régime militaire ; les rassemblements, même pour les cours civils, se font au clairon ; il y a des appels, des revues comme dans les régiments.

Sous le rapport de l'organisation des unités il y a peu de différence entre cette catégorie et celle examinée précédem-

¹ Il ne faut pas non plus perdre de vue que bien que l'enseignement de la gymnastique dans les écoles fût devenu obligatoire en Suisse dès 1874, 20 % des recrues de 1912 n'avaient pas suivi de cours réguliers.

ment. Toutefois, l'instruction militaire y ayant été librement adoptée, la faculté est naturellement désireuse de faciliter leur tâche aux officiers instructeurs. Il en résulte parfois que le nombre d'heures consacrées aux exercices est plus élevé que dans les Land Grant Colleges. Ainsi, à la Culver Military Academy, ce nombre monte jusqu'à sept heures et demie par semaine au printemps; l'hiver, il n'y a que de l'instruction théorique : deux heures par semaine. Des marches-manœuvres se font au commencement de l'automne et à la fin de l'année scolaire dans nombre d'Académies. A celle de Saint-John, ces exercices occupent deux ou trois jours, durant lesquels les cadets campent, font la cuisine, postent des grand'gardes, etc. Des marches de résistance sont parfois faites au cœur de l'hiver¹.

Parmi les meilleurs de ces établissements il faut citer le Virginia Military Institute, qui a toujours joué un rôle important dans les institutions militaires des Etats du Sud. La discipline est aussi stricte qu'à West Point. La Culver Military Academy, en Indiana, est probablement l'école privée ou publique la mieux organisée sous le rapport militaire.

Outre un bataillon à cinq compagnies, elle compte une batterie de campagne et un escadron de quatre-vingts sabres, célèbre dans tous les Etats-Unis pour sa belle apparence et ses hauts faits équestres². Les élèves reçoivent aussi l'instruction des pontonniers, celle de la télégraphie sans fil, etc. L'institution possède un beau champ de tir.

Dans leur ensemble, les résultats obtenus dans cette catégorie d'établissements sont supérieurs à ceux constatés pour l'autre grande catégorie (Institutions où le service est obligatoire). De grands progrès ont été réalisés dans ces dernières années.

Vers 1904-1906, il y avait eu un certain relâchement sous le rapport militaire, dans certaines Académies: la moitié seulement

¹ En 1896, le bataillon de Saint-John a franchi, dans une neige épaisse, 10 km. 500 en 1 heure 19 minutes.

² Cet escadron, — la *Black Horse Troop*, — a été désigné en 1913 pour former l'escorte du Vice-Président des Etats-Unis à l'inauguration du Président Wilson. Etudiants et chevaux ont été transportés, à cet effet, à Washington (deux jours de voyage par voies ferrées).

s'étaient conformées aux prescriptions ministérielles, lesquelles doivent être obéies si l'institution veut conserver un instructeur de l'armée ; 22 % n'avaient pas le nombre d'élèves requis ; et 27 % ne possédaient pas de stand. Les chiffres actuels sont meilleurs.

* * *

Tous les établissements dont il a été question jusqu'ici, et où l'instruction militaire est donnée par des officiers réguliers, sont divisés, par le Ministère de la Guerre, en quatre classes, savoir :

Class M. C. — Collèges et Universités (y compris les Land Grant) remplissant les conditions suivantes :

- a) droit de conférer un diplôme universitaire ;
- b) âge moyen des élèves passant l'examen de sortie : 21 ans au moins ;
- c) élèves ordinairement en uniforme ;
- d) discipline militaire maintenue constamment ;
- e) développement de l'élève au moyen de l'instruction et de la discipline militaires formant un des principaux buts de l'instruction.

Class M. — Instruction essentiellement militaire, mais n'ayant pas le droit de conférer un diplôme ou dans lesquelles les examens de sortie se passent à un âge moyen de moins de 21 ans.

Class C. — Collèges et Universités (y compris les Land Grant) offrant les caractéristiques suivantes :

- a) établissement *non essentiellement militaire* ;
- b) droit de conférer un diplôme ;
- c) âge aux examens de sortie : 21 ans au moins.

Class S. M. — Institutions ne rentrant dans aucune des classes précédentes.

La « classe » sert à déterminer les récompenses accordées par le gouvernement fédéral, et la possibilité d'obtenir un officier instructeur.

RÉCOMPENSES. — Chaque année, les dix institutions des Classes M. C. et C., dans lesquelles les étudiants ont fait preuve de la meilleure préparation pour l'obtention d'une

commission dans l'armée, reçoivent le titre de « Distinguished Colleges ».

Chaque année, les dix institutions de la Class M., les meilleures au point de vue militaire, reçoivent le titre d'« Honor Schools »¹. L'intérêt de cette distinction n'existe pas seulement au point de vue honorifique ; il a un côté pratique. En effet, chaque année, le meilleur élève, sous le rapport militaire, de tout Distinguished College ou Honor School reçoit le titre d'*Honor Graduate* (Diplômé d'Honneur). Cet étudiant doit être citoyen des Etats-Unis, célibataire, de bonne conduite et, s'il s'agit d'un Distinguished College, entre les âges de 21 et 27 ans.

Le Diplômé d'Honneur d'une « Honor School » (c'est-à-dire de la Class M. — « essentiellement militaire ») qui, plus tard, ayant concouru pour une des places de lieutenant régulier octroyées à des civils, a été reconnu admissible avec une moyenne de 85 %, *est nommé à cet emploi en avance des autres admissibles*.

Un Diplômé d'Honneur de chaque « Distinguished College », par an, est nommé lieutenant en second dans l'armée régulière *s'il reste des vacances* après la nomination des candidats ordinaires (1^o West Pointers ; 2^o hommes de troupe ; 3^o candidats civils ayant passé avec succès l'examen prescrit).

Officiers Instructeurs. — Selon la classe à laquelle appartient une institution, le nombre d'étudiants nécessaire à l'obtention d'un instructeur varie. Ce nombre d'élèves de plus de quinze ans doit être de 100 pour les Classes M. C. et M. ; de 150 pour les Classes C. et S. M.

1^o Cent officiers de l'active, pouvant être détachés pour ce service, savoir :

| | |
|---|-------|
| 1 par Etat pour les Land Grant Colleges. | 48 |
| Un certain nombre par groupe d'Etats, selon la population | 52 |
| | <hr/> |
| | 100 |

¹ En 1914, sur les 10 « Distinguished Colleges », 2 appartiennent aux Etats de l'Est ; 2 au Nord-Ouest ; 1 au Sud-Ouest ; 1 au Centre ; 3 au Sud, — ce qui montre la prédominance de l'esprit militaire dans cette région. En revanche, la Nouvelle Angleterre, où les écoles fourmillent, n'a qu'un établissement « distingué » : c'est la région des intellectuels !

2^o Un nombre indéterminé d'officiers et sous-officiers en retraite. Les officiers de cette catégorie peuvent être obtenus par des établissements n'ayant pas plus de 75 étudiants de plus de quinze ans. Mais cette limitation ne concerne pas les Land Grant Colleges, parce que, dans ceux-ci, l'instruction militaire est obligatoire. On voit donc des officiers-instructeurs dans deux écoles où il n'y a que 49 élèves présents à l'exercice.

Les sous-officiers en retraite ne peuvent être détachés qu'avec un officier. Tous ces retraités ne sont désignés que sur leur demande¹. Les instructeurs de l'active servent trois ans ; ceux en retraite, quatre. Chaque année, quatre officiers de l'Etat-major général sont chargés de l'inspection de ces établissements.

L'effectif des étudiants recevant l'instruction militaire d'officiers réguliers (activité et réserve) se décompose, en chiffres ronds, ainsi qu'il suit :

| | |
|---|--------|
| Land Grant Colleges (48) | 23 860 |
| Collèges d'agriculture ou d'arts mécaniques | |
| pour <i>gens de couleur</i> (11) | 2 420 |
| Autres institutions (approximativement) . | 2 700 |
| | 28 980 |

Les institutions dont nous venons de parler sont les seules ayant, au point de vue militaire, une existence officielle. Mais il est un grand nombre d'établissements où se donne l'instruction militaire sans la participation de l'autorité fédérale. Elles constituent la *seconde subdivision* : ce sont des écoles privées en général, sur lesquelles on ne possède pas de statistiques dignes de foi. Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'elles soient toutes insignifiantes sous le rapport qui nous occupe. Plusieurs ont à leur tête d'anciens officiers américains ou étrangers, ou des officiers de la milice. Les élèves portent l'uniforme et observent généralement la discipline militaire. Si, chez beaucoup d'entre elles, l'armement,

¹ Les officiers de l'active ne reçoivent pas de supplément de solde pour le service. Toutefois, le plus souvent, ils touchent une indemnité de l'institution à laquelle ils servent. Ceux en retraite reçoivent d'ordinaire, de l'institution, une somme au moins égale à la différence entre leur pension et la solde d'activité.

acheté à des fournisseurs privés, est médiocre et démodé, d'autres possèdent d'excellents fusils et des canons modernes, — voire même des canons automobiles. En somme, elles donnent aux jeunes gens une certaine préparation militaire, quoiqu'elles aient surtout pour but de former le caractère au moyen des principes d'éducation de l'armée.

Considérations générales. — Dans les établissements où se donne l'instruction militaire, avec ou sans le concours du Ministère de la Guerre, l'uniforme est généralement à la charge des étudiants et fait partie du trousseau. Il y a le plus souvent deux tenues : l'une d'exercice, en khaki, serge de coton ou drap olive, avec chapeau de feutre mou et jambières ; l'autre de parade avec shako, d'ordinaire sur le modèle de West Point. Parfois, il y a, en sus, deux casquettes comme dans l'armée : une khaki et une de drap de couleur pour la tenue de sortie. Le tout coûte en moyenne 200 fr. D'habitude, l'instruction de cavalerie est un « extra », facultatif du reste, à la charge des étudiants.

Avantages pratiques retirés par l'armée et la milice, de la préparation militaire de la jeunesse des écoles. — En ce qui concerne l'armée régulière, les établissements décrits par nous ont aidé au recrutement dans une certaine mesure ; il ne faut pas oublier qu'aux Etats-Unis le service n'est pas obligatoire. Par exemple, les rapports du Virginia Military Institute montrent que, dans les dix dernières années, une moyenne de dix étudiants de chaque classe sortante sont entrés dans l'armée, où l'on compte aujourd'hui quelque 200 anciens cadets de ce collège.

Les résultats sont bien plus importants pour les milices et les volontaires. D'abord les noms de tous les étudiants des classes MC, M,C, et SM, susceptibles de faire des officiers de volontaires en cas de guerre, sont pris en note au ministère.

Les examens pour officiers de ces troupes sont facilités aux étudiants en question. Des efforts sont faits par le gouvernement fédéral pour amener les Etats à faire compter dans leurs gardes nationales ou milices des corps composés exclusivement de cadets des écoles sus-mentionnées. Du reste, cela a déjà lieu partiellement dans certaines régions. En New-Jersey,

l'Académie de Bordentown a été attachée à la 2^e brigade de la garde nationale. En Illinois, toute Académie des classes susdites est un « poste militaire » de la garde nationale de l'Etat, lequel fait procéder à des inspections par des officiers de milices. En Visconsin, tout cadet diplômé de l'Académie de Saint-John reçoit un brevet de 2^e lieutenant de la milice, 2^e ban, de cet Etat. En Virginia, on va plus loin : le Virginia Military Institute en entier, y compris les professeurs, fait partie des forces de cet Etat¹. Les membres de la faculté appartiennent au génie ; les professeurs adjoints, etc., sont tous officiers de volontaires ; ils doivent être des anciens cadets. L'Etat de Virginia est si jaloux de ses prérogatives à l'Institut que l'officier détaché comme instructeur doit se borner à agir comme professeur de science militaire : il n'a aucune fonction tactique².

Les adjudants-généraux (chefs effectifs de la milice) de *sept* Etats du sud sortent de cette institution.

Pendant la guerre civile de 1861-65, l'Institut joua un rôle extrêmement important dans l'armée sudiste³.

Durant la guerre hispano-américaine de 1898, nombre d'établissements à instruction militaire préparatoire fournirent beaucoup d'engagés volontaires à l'armée et aux formations de seconde ligne. Un grand nombre d'officiers de volontaires venaient de Virginia Military Institute ainsi que d'une autre

¹ Cet Institut fut créé en 1839, pour remplacer une compagnie de permanents entretenue pour garder l'arsenal de Lexington. L'administration jugea plus conforme aux intérêts de l'Etat de confier cette surveillance à une sorte d'école susceptible d'alimenter au besoin les cadres de la milice.

² Depuis la guerre civile, cet Institut a été considéré comme une sorte de West Point pour les Etats du Sud. Il est à remarquer que 60 cadets y entrent par an sur la désignation des sénateurs de Virginia, absolument comme les West Pointers sont désignés par les divers sénateurs du Congrès.

Les cadets ainsi désignés doivent le service militaire à l'Etat de Virginia soit comme professeurs, soit comme officiers de volontaires.

³ Les 1700 cadets ou anciens élèves de l'établissement fournirent 1100 officiers dont 30 devinrent généraux. Au printemps de 1861, les 20 000 recrues du camp de Richmond furent instruites principalement par les cadets. A un certain moment ces derniers formèrent un corps qui se battit avec distinction dans quatre affaires. Le célèbre général sudiste Stonewall Jackson était professeur de philosophie expérimentale et instructeur d'artillerie à l'Institut. 200 cadets ou anciens élèves furent tués à l'ennemi dans cette guerre.

Déjà pendant la guerre contre le Mexique en 1847, l'Institut, qui n'avait que six ans d'existence, fournit 14 officiers aux volontaires.

académie du sud : l'Alabama Polytechnic Institute (un des Land Grant Colleges).

Il n'est pas douteux qu'en cas de guerre, des faits analogues se produiraient. C'est une opinion courante dans les milieux militaires que, par exemple, parmi les cadets et anciens élèves, encore vivants, du seul Virginia Institute, 2000 au moins se mettraient à la disposition du gouvernement fédéral à la mobilisation.

Il nous reste à dire quelques mots des camps d'été pour étudiants, institués récemment par les autorités militaires fédérales et qui n'ont rien de commun avec le service des établissements dont nous avons parlé plus haut.

Ces camps ont un triple but : familiariser les jeunes gens avec les institutions militaires du pays ; amener un certain nombre de ceux-ci à prendre goût au service et à s'enrôler dans la milice ; et subsidiairement, donner à tous une occasion de passer leurs vacances d'une manière nouvelle et attrayante.

Les étudiants se trouvent là en contact immédiat avec des unités régulières qui leur servent d'exemples. Pendant cinq semaines où il n'y a pas une minute de perdue, ils manœuvrent ou reçoivent l'instruction théorique.

Les expériences faites en 1913 aux deux camps de Gettysburg en Pennsylvanie et Monterey en Californie, ont montré que l'idée était extrêmement populaire. Une vingtaine de présidents d'universités se sont immédiatement déclarés partisans résolus de l'innovation. Mais les plus fervents champions de ces camps sont peut-être les parents des étudiants, surtout ceux de la classe moyenne, n'ayant pas les moyens de distraire convenablement leurs jeunes gens, oisifs en été.

En 1913, les deux camps réunirent 249 étudiants, appartenant à 70 institutions diverses.

En 1914, le nombre des camps fut porté à 4. Tel était l'enthousiasme des étudiants, qu'au seul camp de Burlington, en Vermont, il y eut 400 jeunes gens, venant de tous les Etats de l'Est. En principe, il est détaché à chacun de ces camps :

1 Compagnie d'infanterie (ou 1 bataillon)

1 Escadron

1 Compagnie du génie.

1 Batterie de campagne ou 1 compagnie d'artillerie de côte.

1 Hôpital de campagne.

1 Section de signaleurs.

Les étudiants forment, en principe, 4 compagnies pour les exercices d'infanterie. Ceux revenant au camp, une seconde année, sont choisis comme sous-officiers ou chefs de section.

Pour l'instruction, on suit les mêmes principes aux camps d'instruction des milices, avec cette différence qu'aux camps d'étudiants on dispose de cinq semaines et non plus dix jours.

L'uniforme, très élémentaire¹, est à la charge des jeunes gens qui, d'ailleurs, pourront toujours l'utiliser plus tard, à la chasse, dans les excursions de montagne, etc. La nourriture et le logement sous la tente reviennent aux élèves à 24 fr. 50 par semaine; le total des dépenses, uniforme compris, ne dépasse guère 70 fr. Aucun étudiant n'est admis à participer à un camp d'été s'il a moins de 17 ans.

En résumé, la préparation militaire de la jeunesse, aux Etats-Unis, n'est que partielle; elle paraît presque embryonnaire, si l'on compare le nombre de jeunes gens qui y prennent part au chiffre de la population — 91 millions —. Toutefois, si l'on compte à cinq ans la durée moyenne des cours militaires pour un élève donné, dans les établissements, l'accroissement annuel du nombre des jeunes gens exercés varie entre 5000 et 6000. Ceci ne tient pas compte de ceux formés ou perfectionnés dans les camps d'été, probablement un millier de plus en 1915. La défense nationale obtient ainsi, tout au moins, des cadres pour la milice et les formations éventuelles de volontaires, et cela sans dépense appréciable pour le budget de la guerre.

GEORGE NESTLER TRICOCHE.

¹ Voir *Revue militaire suisse* de juillet 1913, p. 530.